

## Liste des points et votes - Conseil municipal du 13 avril 2023

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 16 FEVRIER 2023**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents et représentés (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, M. KHIAR, Mme DEFRANCE, Mme AZZOU, Mme BRICOUT, Mme BOCABEILLE, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, Mme ALESSANDRINI, Mme HARTMANN, M. BELAINOUSSI, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU).

### **2023-014 ADOPTION DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL 2023-2026**

Après en avoir délibéré par 32 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOU, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU), et 3 abstentions (M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR),

Le conseil décide :

D'approuver les orientations du Projet éducatif territorial 2023-2026, telles qu'annexées à la présente délibération. D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document de mise en œuvre du Projet éducatif territorial 2023-2026 de la Ville du Kremlin-Bicêtre.

### **2023-015 ORGANISATION DE FORMATIONS DE PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LA CROIX ROUGE FRANCAISE**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOU, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. GIBLIN, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme DEFRANCE, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

Le conseil décide d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives au conventionnement de partenariat ci annexé avec l'association la Croix-Rouge Française pour l'organisation de formations de prévention et secours civiques de niveau 1 au Kremlin-Bicêtre.

### **2023-016 REDYNAMISATION DU COMMERCE DE PROXIMITE : SIGNATURE DE DEUX CONVENTIONS D'ACTION FONCIERE ENTRE LE SYNDICAT D'ACTION FONCIERE DU VAL-DE-MARNE ET LA VILLE ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SYNDICAT D'ACTION FONCIERE DU VAL-DE-MARNE, LA VILLE ET LA SEMAEST**

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOU, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE) et 14 abstentions (M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

Le conseil décide :

D'autoriser Monsieur le Maire à signer les deux conventions d'action foncière entre le SAF 94 et la commune du Kremlin-Bicêtre.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre le SAF 94, la commune du Kremlin-Bicêtre et la SEMAEST.

Que les dépenses seront inscrites sur la programmation pluriannuelle d'investissement.

## **2023-017 URBANISME : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER ET DEPOSER LES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME POUR DES OPERATIONS DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. GIBLIN, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme DEFRANCE, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

Le conseil décide : d'autoriser le Maire ou son représentant à signer et déposer toute demande d'autorisation d'urbanisme préalable nécessaire aux opérations suivantes :

- Projet d'aménagement de guichet unique à l'hôtel de ville,
- Remplacement de la clôture de l'école M. MEGREZ côté rue Bergonié,
- Installation de quatre armoires électriques place de la République pour les foodtrucks, les festivals et le marché forain,
- Modification de façade des vestiaires du stade des Esselières avec l'isolation thermique,
- Démolition du pavillon 23 rue du professeur Einstein dans le cadre d'une autorisation suivant le jugement du tribunal judiciaire de Créteil du 16 septembre 2021.

## **2023-018 NOUVELLES DENOMINATIONS**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. GIBLIN, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme DEFRANCE, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

Le conseil décide :

D'approuver, pour les parcelles K267 et K272p2 inscrites dans le domaine public par la délibération n° 2022-114 du conseil municipal du 24 novembre 2022, le nom de Marie-Elisabeth Anthonioz.

D'approuver, pour le futur square situé à l'angle de la rue Marcel Sembat et de la rue du docteur Bergonié, le nom de Simone Weil.

## **2023-019 AMENAGEMENT URBAIN : CONVENTION DE RETROCESSION DE VOIRIE POUR INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC**

Après en avoir délibéré par 27 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN) et 8 contre (M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

Le conseil décide :

- D'approuver les termes et les conditions de la convention annexée à la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout acte ultérieur s'y rapportant.

## **2023-020 STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE : NOMBRE DE FPS ET RECOURS ADMINISTRATIFS PREALABLES OBLIGATOIRES (RAPO) - RAPPORT D'ACTIVITE 2022**

Considérant que la commission municipale unique a pris acte de ce rapport,

Le conseil prend acte du rapport d'activités 2022 relatif aux Recours Administratifs Préalables Obligatoires sur la ville du Kremlin-Bicêtre.

## **2023-021 BUDGET ANNEXE 2023 DU MARCHÉ FORAIN**

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE) et 14 contre (M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

Le conseil décide de voter le budget primitif annexe du marché forain pour l'exercice 2023 ci-annexé, qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux montants suivants :

- Section de fonctionnement : 623 350 €
- Section d'investissement : 80 000 €

## **2023-022 REVALORISATION DU TARIF POUR LES PRESTATIONS D'AIDE A DOMICILE**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. GIBLIN, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme DEFRANCE, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

Le conseil décide de fixer le tarif horaire de 23,00 € pour les prestations d'aide à domicile, pour les personnes âgées ou en situation de handicap ne faisant pas appel au financement d'un organisme (Département, caisse de retraite, mutuelle...), y compris pour le dépassement des quotas d'heures, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023.

## **2023-023 DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. GIBLIN, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme DEFRANCE, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

Le conseil décide :

- D'émettre un avis favorable à la demande de remise gracieuse pour un montant de 1060,39 €.
- D'annuler les factures n°184010, 188462, 192010, 199320, 201069, 203098, 217169, 220490, 222131, 225962, 229150, 230934, 233934, 235520, 239219, 240630, 242347, 244191, 245657 émises entre avril 2019 et juillet 2022.

## **2023-024 AUTORISATION DE SORTIE DE L'INVENTAIRE MUNICIPAL D'UN VEHICULE**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. GIBLIN, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme DEFRANCE, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

Le conseil décide d'autoriser la sortie d'inventaire du Renault Clio 8428 WA 94 et sa cession pour destruction.

## **2023-025 RAPPORT D'ACTIVITES 2022 DU REFERENT LAÏCITE**

Considérant que la commission municipale unique a pris acte de ce rapport,

Le conseil prend acte du rapport d'activités 2022 du référent laïcité de la Ville du Kremlin-Bicêtre annexé à la présente délibération.

## **2023-026 RESSOURCES HUMAINES – DELIBERATION PORTANT AUTORISATION DE CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE CHARGE DE MISSION GRANDS PROJETS H/F**

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE) et 14 contre (M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

Le conseil décide :

- De créer un emploi permanent de Chargé de mission Grands Projets H/F selon les conditions édictées dans le rapport de présentation.
- D'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, selon les conditions édictées dans le rapport de présentation.
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier, notamment le contrat par lequel l'agent serait engagé, et de procéder au recrutement.

## **2023-027 RESSOURCES HUMAINES – DELIBERATION PORTANT AUTORISATION DE CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE DIRECTEUR ARTISTIQUE H/F**

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE) et 14 contre (M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

Le conseil décide :

- De créer un emploi permanent de Directeur Artistique H/F selon les conditions édictées dans le rapport de présentation.
- D'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, selon les conditions édictées dans le rapport de présentation.
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier, notamment le contrat par lequel l'agent serait engagé, et de procéder au recrutement

## **2023-028 RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE) et 14 contre (M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

Le conseil décide :

- D'approuver la modification du tableau des effectifs selon les modalités définies à l'article suivant.
- De procéder à la création d'un poste d'ingénieur territorial.

## **Compte-rendu des décisions prises par le Maire, en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire.